Avis destiné aux investisseurs Belges du fonds
ECHIQUIER FUND
SICAV de droit Luxembourgeois
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 60, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 180751
(ci-après dénommée la « Société »)

Luxembourg, le 21 mai 2026

Chers actionnaires,

Les membres du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») souhaitent vous informer par la présente des modifications suivantes apportées au prospectus de la Société (le « Prospectus »), daté du 22 mai 2026.

Modifications relatives à l'ajout d'un outils de gestion de la liquidité de la Société

Le Conseil d'administration a décidé de modifier la section « 11. Outil de gestion de la liquidité de la Société destiné à gérer les contraintes temporaires de liquidité du marché » afin d'ajouter des informations/précisions concernant le mécanisme de « redemption gate » déjà disponible pour tous les compartiments de la Société, et d'ajouter une section permettant aux compartiments d'utiliser un mécanisme de « swing pricing » comme deuxième type d'outil de gestion de la liquidité.

Les modifications susmentionnées ont été apportées au regard des exigences en matière d'outils de gestion de la liquidité découlant de la loi du 3 mars 2026 transposant la directive (UE) 2024/927, de la circulaire CSSF 26/910 et du règlement délégué (UE) 2026/466 de la Commission.

***

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le Prospectus, disponible gratuitement sur simple demande au siège social de la Société ou sur le site Internet de Financière de l'Echiquier : *www.lfde.com*.

Le prospectus complet et les documents d'information clés en vigueur, ainsi que les derniers rapports périodiques, en français, seront disponibles gratuitement auprès de la société de gestion: 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, ainsi que sur le site internet www.lfde.com.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur www.fundinfo.com ainsi que sur le site internet www.lfde.com. Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Le Conseil d'administration